

DISCOURS DU DIRECTEUR A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU 28 OCTOBRE 2022

- Mme la Directrice de la Délégation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
- Messieurs les Maires,
- M. le Président de la chambre d'Agriculture
- Mesdames, Messieurs, particulièrement Messieurs les entrepreneurs,

C'est un honneur que me fait Christian, mon Président, de me laisser la parole à propos des entreprises ayant participé à ce projet.

Je vais tout d'abord énumérer quelques entreprises, et ce en quoi elles ont principalement œuvré.

- **L'entreprise GAUDY** de Chorges a construit le bâtiment situé à nos côtés et qui protège les dispositifs de pompage, elle a aussi réalisé la liaison hydraulique depuis cette station de pompage jusqu'au barrage des Poux.

Merci à l'entreprise GAUDY.

- **L'entreprise MINETTO,**

Société de SISTERON dont le directeur est Jean-Paul BROUCHON

L'entreprise a réalisé les travaux d'enfouissement, de pose de canalisations principalement sur la commune de Sisteron représentant un linéaire important puisque de l'ordre de 20 km. Cette entreprise locale connaissant parfaitement les riverains et les réseaux techniques présents sur le territoire.

- **L'entreprise ABRACHY** Stéphane, une entreprise du département 05 basée à Tallard, spécialisée dans la réalisation de réseaux de fluides.

Je salue son Directeur, Stéphane pour les équipes qu'il a mis à disposition pour construire les réseaux et particulièrement sur la commune de Valernes.

Mais la construction de réseaux ne suffit pas, encore faut-il que les usagers puissent avoir accès à la ressource en eau.

- Ce fut le travail de la société du **Canal de Provence**, représentée par son Directeur Monsieur IVALDI, Directeur Général et pour cette opération Jean-Marc PHILIPPE, Directeur commercial de la société, qui a su répondre et conduire un marché particulièrement technique puisque visant à assembler différents équipements hydrauliques pour constituer des points de livraison d'eau, tout à fait adaptés et modernes car équipés des systèmes radio à distance.

Ce ne sont pas moins de 600 points de livraison que la société a conçu, fabriqué, et installé sur ce projet.

- Pour les points de livraison de plus grande capacité, c'est la société **BAYARD** basée à Meyzieu, près de Lyon représentée par M. François CAMIER.
- Enfin, un partenaire que nous avons retrouvé sur les tranches n°1, n°2 et n°3 qu'est l'entreprise **ELECTROSTEEL** qui a fourni l'ensemble des canalisations et pièces spéciales. Cette entreprise a été avant tout performante sur le plan économique et a aussi apporté sur le plan technique des solutions exceptionnelles.

J'en citerai 2 :

1. La durabilité et la robustesse de ces produits qui se caractérisent par des épaisseurs importantes détenues aux pressions très soutenues, de protections contre la corrosion extérieures et intérieures.
2. Le verrouillage entre les canalisations mécaniques qui n'affecte pas la durabilité des produits.

Toutes ces entreprises spécialisées ont permis à l'appui de cahiers des charges la réalisation d'un réseau dont la durée de vie a été projetée pour les 70 années à venir.